

LA CHAPELLE SOUTERRAINE DE LA QUÉBRIE A NIRE-LE-DOLLENT (LOUDUN – VIENNE)

Par Jérôme et Laurent TRIOLET¹

Résumé

Aménagée dans une carrière souterraine, la chapelle de la Québrie comporte entre-autre un autel et un retable taillés dans la roche. Daté de 1796, le retable se compose de quatre colonnes sculptées encadrant un décor peint représentant une crucifixion. De nombreux graffitis apposés secondairement sur les parois et le décor attestent une fréquentation régulière du site du début du XIX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Une publication de 1908 révèle l'identité d'un prêtre réfractaire qui se serait caché et aurait officié dans cette chapelle clandestine durant la Révolution. L'architecture aboutie et soignée de cette chapelle, tout comme son histoire riche, en font un monument creusé d'un intérêt exceptionnel.

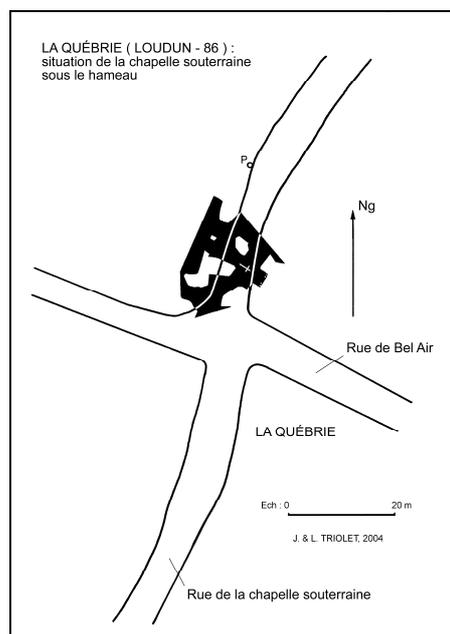
Abstract

Dug inside an underground quarry, the chapel of La Québrie includes, amongst others, an altar and an altarpiece cut into the rock. Dating back to 1796, the altarpiece is composed of four columns carved into the rock that surround a painted décor showing a crucifixion. In a later phase, numerous graffiti on the wall and on the painted décor show that the place was regularly frequented by the population from the beginning of the 19th century until the Second World War. In a book published in 1908, a local historian gives the name of a non-juring priest who could have hidden himself and officiated inside this clandestine chapel during the Revolution. Because of the elaborate architecture and the rich history, this chapel is an underground monument of particular interest.

Introduction

Redécouverte en 1973 par le Spéléo-club châtelleraudais (Anonyme, 1974), bien connue des curieux et des érudits locaux depuis cette époque, la chapelle souterraine de la Québrie se localise dans une ancienne carrière de tuffeau. Le chœur a été aménagé dans la paroi d'une galerie d'extraction, face à l'ouverture d'une galerie perpendiculaire.

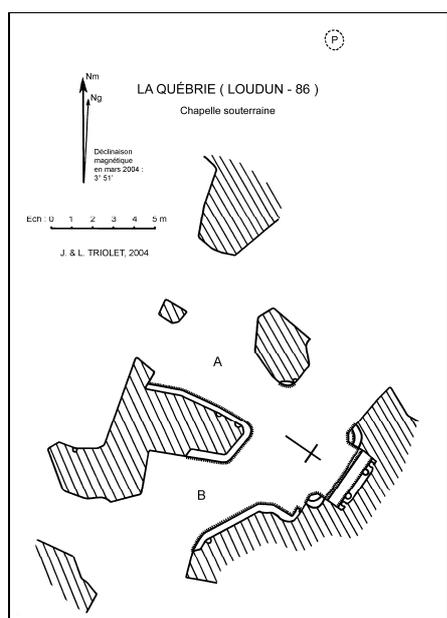
¹ www.mondesouterrain.fr



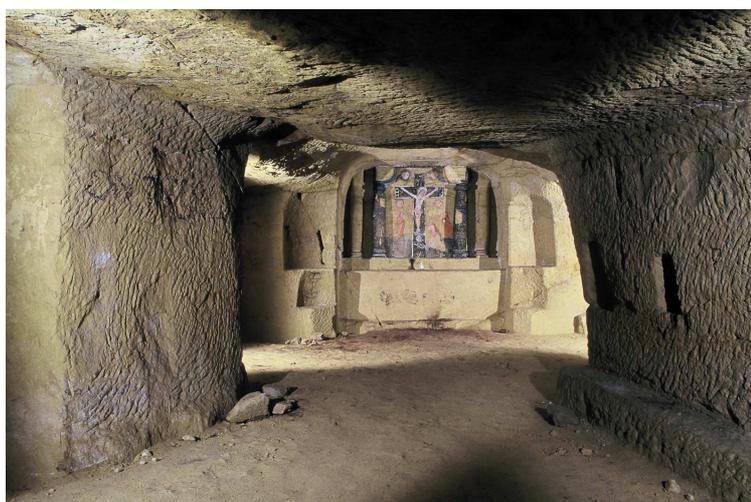
Situation de la chapelle souterraine sous le hameau de la Québrie

Architecture de l'autel et du retable

C'est la présence d'un autel accompagné d'un retable, tous deux aménagés dans un renforcement ouvert dans la paroi sur une largeur de près de 3 m, qui sanctuarise cette portion de la carrière souterraine. Disposées symétriquement de chaque côté, deux grandes niches superposées, largement ouvertes et susceptibles d'accueillir des statues, encadrent l'autel et le retable. L'autel ainsi que la galerie qui lui fait face sont orientés vers l'est-sud-est. On retrouve, avec une légère imprécision, l'orientation adoptée dans les églises de surface, avec un autel tourné vers l'est de façon à ce que le prêtre et l'assistance prient vers le soleil levant.



Plan de la chapelle souterraine aménagée dans les galeries d'extraction de la Québrie

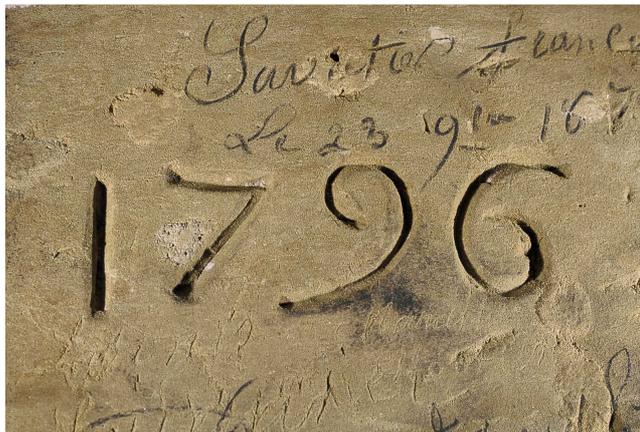


La chapelle souterraine avec, au fond, l'autel et le retable encadrés par des niches superposées ; une banquette de pierre borde la paroi droite de la galerie qui fait face à l'autel (hauteur de la galerie : 2,10 m). La photographie a été retouchée de façon à faire disparaître les graffiti modernes qui dénaturent aujourd'hui l'autel et le retable (photo J. & L. Triolet)

Une paroi verticale et un rebord rocheux taillé à plus d'un mètre du sol constituent à la fois l'autel et la table d'autel (cette dernière présente une largeur d'un peu moins de 3 m pour une profondeur d'un peu plus de 0,5 m). La paroi de l'autel et la surface de la table ont été soigneusement lissées de façon à faire disparaître les traces de pics qui parsèment les parois latérales et la voûte de la vaste niche qui les abrite. Le retable est aménagé dans le fond de cette vaste niche, juste au-dessus de l'autel. Deux ensembles de deux colonnes jumelées prennent appui sur un nouveau rebord rocheux creusé 20 cm au-dessus de la table d'autel. Ces quatre colonnes fuselées n'ont pas été rapportées mais entièrement sculptées dans la masse de tuffeau. De facture simple, elles reposent toutes sur un socle carré ; la base de chaque colonne comporte un unique tore (une moulure demi-ronde) au-dessus duquel s'élève le fût renflé. Les deux colonnes extérieures (hauteur totale = 1,65 m et 1,70 m) sont les moins ouvragées : un chapiteau très fruste, dépourvu de toute décoration, surmonte directement le fût. Les deux colonnes intérieures (hauteur totale = 1,80 m) ont été

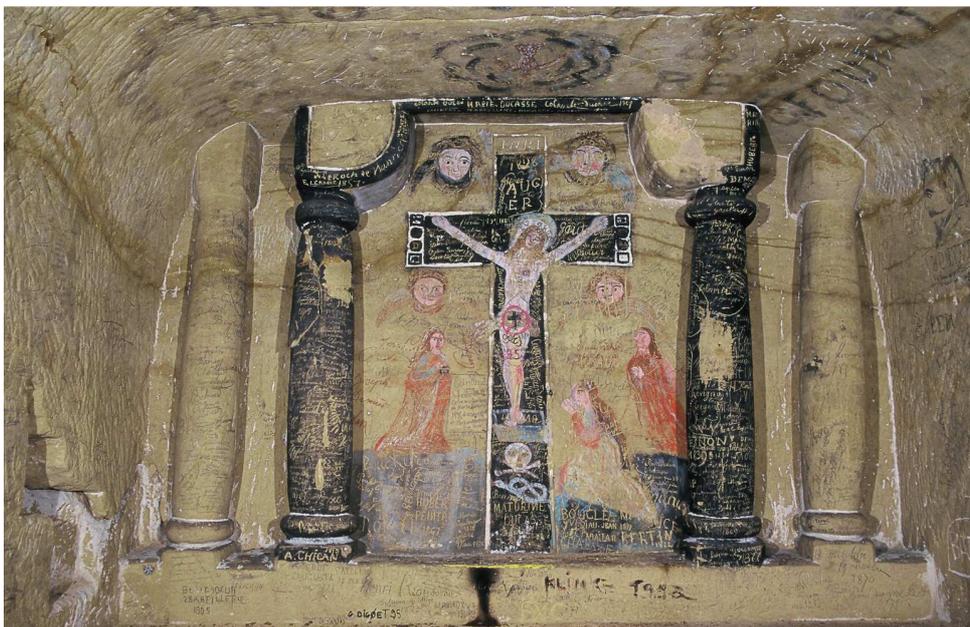
réalisées avec davantage de soin : le fût se termine par un astragale faisant écho au tore du bas et, au-dessus, après une gorge, s'élève un chapiteau plus imposant quoique faiblement décoré. Chacun des chapiteaux surmontant ces deux colonnes intérieures est dissymétrique, il s'élargit vers l'espace interne à la manière d'un corbeau qui viendrait soutenir la voûte.

Profondément gravée dans la roche, la date 1796 figure sur la face principale de chaque chapiteau. D'une belle calligraphie et très nettement visible, cette inscription occupe une position centrale, alors qu'autour, une petite gorge délimite un cartouche. Cette moulure externe ornant la face principale des chapiteaux se prolonge entre les colonnes par un décrochement bordant le toit de la cavité et réunissant ainsi les deux chapiteaux.



La date 1796 gravée sur chacun des chapiteaux des deux colonnes centrales (photo J. & L. Triolet)

Les colonnes, les moulures et les chapiteaux, tout comme la paroi rocheuse qui s'étend derrière ces éléments, ont été soigneusement lissés de façon à offrir une surface bien régulière dépourvue de toute trace de pic. Même si les colonnes restent de facture relativement simple, l'élégance de l'ensemble, le respect de la symétrie, la régularité des formes et le soin apporté à la finition témoignent indéniablement d'un réel savoir-faire. Alors que la roche est restée brute au niveau des colonnes extérieures, les colonnes intérieures ont été peintes en noir ; cette même peinture noire recouvre également le cartouche de chaque chapiteau, tout comme la moulure qui les réunit au ras de la voûte. La présence de ces colonnes peintes en noir peut paraître curieuse, surtout dans l'univers de tuffeau de la carrière souterraine.



Le retable avec les deux colonnes noires imitant les colonnes de marbre et le décor peint ; l'ensemble est couvert de graffiti des XIX^e et XX^e siècles (photo J. & L. Triolet)

Néanmoins, en quittant le monde souterrain et en examinant les retables présents dans les églises ou chapelles des environs, une explication s'impose très vite : à Loudun, la chapelle Notre-Dame de Recouvrance de l'église Saint-Hilaire du Martray accueille un imposant retable du XVII^e siècle qui comporte au total 6 colonnes de marbre noir. Au niveau du corps central, comme dans la chapelle souterraine, on retrouve deux fois deux colonnes jumelées encadrant le tableau central ; à l'intérieur de la chapelle Notre-Dame de Recouvrance ce tableau représente une Vierge à l'Enfant. Dans l'ouest de la France, les colonnes de marbre ornent fréquemment les retables des XVII^e et XVIII^e siècles. Certains retables associent même tuffeau et colonnes de marbre noir, offrant ainsi un contraste du plus bel effet ; c'est d'ailleurs une des caractéristiques des retables lavallois qui ont essaimé bien au-delà de la Mayenne, principalement en Bretagne. Plusieurs ouvrages angevins juxtaposent également colonnes de marbre noir et construction de tuffeau, comme le majestueux retable de l'église Notre-Dame des Ardilliers à Saumur. En recouvrant de peinture noire les deux colonnes intérieures, les décorateurs du retable de la chapelle souterraine voulaient très certainement imiter les colonnes de marbre noir du retable de l'église Saint-Hilaire du Martray ou d'autres retables de la région ; ils reproduisaient cette association entre colonnes noires et tuffeau alors en mode dans l'ouest de la France.

Le respect des règles de symétrie, l'indéniable qualité des colonnes fuselées et le soin apporté aux finitions montrent que le chœur de cette chapelle souterraine est l'œuvre d'artisans expérimentés. Seuls des tailleurs de pierre, ou des carriers particulièrement adroits, pouvaient évider aussi précisément la masse rocheuse afin de créer ces volumes harmonieux.

Décor peint

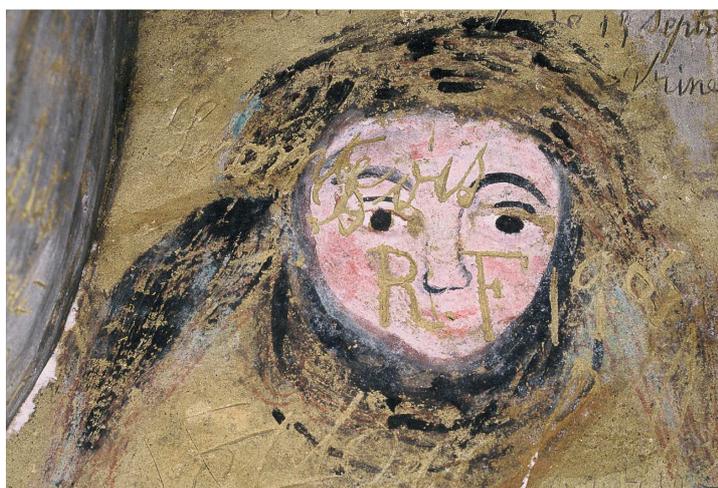
Contrairement aux colonnes sculptées avec maîtrise, le décor, peint à même la roche, s'avère beaucoup plus naïf, exécuté avec une certaine maladresse. Les peintures polychromes occupent presque exclusivement le tableau central délimité par les deux colonnes noires. Seule représentation située en dehors de ce secteur, la colombe du Saint-Esprit, avec un plumage marron moucheté de blanc, a été peinte sur une surface soigneusement lissée de la voûte, juste au-dessus de la table d'autel.



La colombe du Saint-Esprit, peinte juste au-dessus de la table d'autel ; du fait de sa localisation sur la voûte, c'est la seule partie du décor peu affectée par les graffiti (photo J. & L. Triolet)

Une crucifixion occupe le tableau central, lui-aussi préparé par un lissage qui a fait disparaître toutes les traces de pics. Parfaitement centrée, la croix atteint une hauteur de 1,75 m, et ses contours sont gravés dans la paroi. Tout au sommet, un cartouche taillé dans la roche brute représente l'écriteau avec l'inscription INRI (*Jesus Nazarenus Rex Iudaeorum* : Jésus de Nazareth roi des Juifs). Mis à part ce cartouche, toute la surface de la croix est recouverte de peinture noire. Une colonne de motifs géométriques vient décorer chaque extrémité de la traverse. Avec son auréole, ses cheveux longs et son corps rose pâle, le Christ est figuré très naïvement. Ses pieds reposent sur une console délimitée à l'aide d'une peinture claire. Dessous, peinte en blanc sur le fond noir de la croix, une tête de mort, représentation du crâne d'Adam. Encore plus bas, se détachant également sur la surface noire, le serpent de la tentation ; son corps de couleur grise comporte des rayures noires, et une pointe de rouge représente la langue.

Quatre anges entourent la croix, de grands yeux donnent vie à leurs visages ronds et roses. Ces figures claires sont ceintes d'une large auréole sombre (noire ou marron) de laquelle émergent deux ailes très stylisées.



Un des quatre anges entourant la croix (photo J. & L. Triolet)

Trois personnages se tiennent au pied de la croix ; là-encore ces peintures polychromes maladroitement témoignent du peu de technique de leur auteur. Debout à gauche, le peintre a très probablement représenté Marie drapée dans une tunique rouge-orangé. Sur la droite au plus près de la croix, agenouillée et mains jointes, figure très certainement Marie-Madeleine reconnaissable à sa longue chevelure, et c'est sans doute Jean qui se tient debout à sa droite.

Disposés harmonieusement autour du Christ, les personnages occupent toute la surface du tableau central, l'usage de couleurs variées rehausse cette crucifixion et apporte une présence supplémentaire. Dans l'univers monochrome de la carrière de tuffeau, encadré par les deux colonnes noires, ce tableau central coloré s'impose au visiteur. Malgré les limites constatées dans la représentation des personnages, et notamment des visages, tout ceci témoigne d'un indéniable souci artistique. Celui ou ceux qui ont réalisé ce tableau n'étaient pas des spécialistes de la peinture, mais ils savaient ce qu'ils voulaient représenter et maîtrisaient les codes de l'art religieux. Ce décor pourrait être l'œuvre d'un prêtre ou de dessinateurs guidés par un prêtre.

Une chapelle ouverte sur les galeries d'extraction

L'autel et le retable ainsi que les grandes niches qui l'encadrent ont été aménagés dans la paroi d'une galerie d'extraction ; à la hauteur de cet ensemble, une coupole a été creusée dans la voûte de la galerie qui, de ce fait, s'élève à 3,20 m du sol. Sur la droite, une banquette de pierre a été taillée le long de la paroi de cette même galerie sur près de 6 m.

Peu avant l'extrémité de la banquette, au-dessus de celle-ci, une belle niche à rebord hémisphérique (rayon = 0,22 m) creuse la roche à 1,60 m du sol ; son rebord présente des traces d'usure

Cette niche soignée pourrait correspondre à un bénitier et les traces d'usure auraient alors été créées par le passage des mains des fidèles.



*Niche à rebord qui pourrait avoir servi de bénitier
(photo J. & L. Triolet)*

Face à l'autel, deux piliers rocheux encadrent l'ouverture de la galerie disposée perpendiculairement à la précédente. Le plus massif d'entre eux (au sud) accueille également une banquette de pierre préservée dans la roche. Avec une portion faisant face à la première banquette, une autre regardant l'autel et une dernière donnant dans la galerie perpendiculaire au chœur, cette banquette suit le pourtour du pilier sur plus de 9 m de longueur. Dans la dernière portion, deux niches sans rebord ont été creusées dans la paroi. Au niveau de l'autre pilier (au nord), seul l'angle orienté vers le chœur a été taillé pour y aménager une toute petite banquette avec, là encore, une niche creusée plus haut dans la paroi. D'assez grande taille (hauteur de 0,26 à 0,57 m), les trois niches sans rebord présentes dans ce secteur pourraient avoir servi à disposer une partie du luminaire ou d'autres objets liturgiques.

25 personnes pouvaient s'asseoir sans difficulté sur ces banquettes de pierre, et il restait de la place pour d'autres fidèles dans l'espace compris entre l'autel et les banquettes ; la chapelle accueillait ainsi sans difficulté une assemblée d'une cinquantaine de personnes.

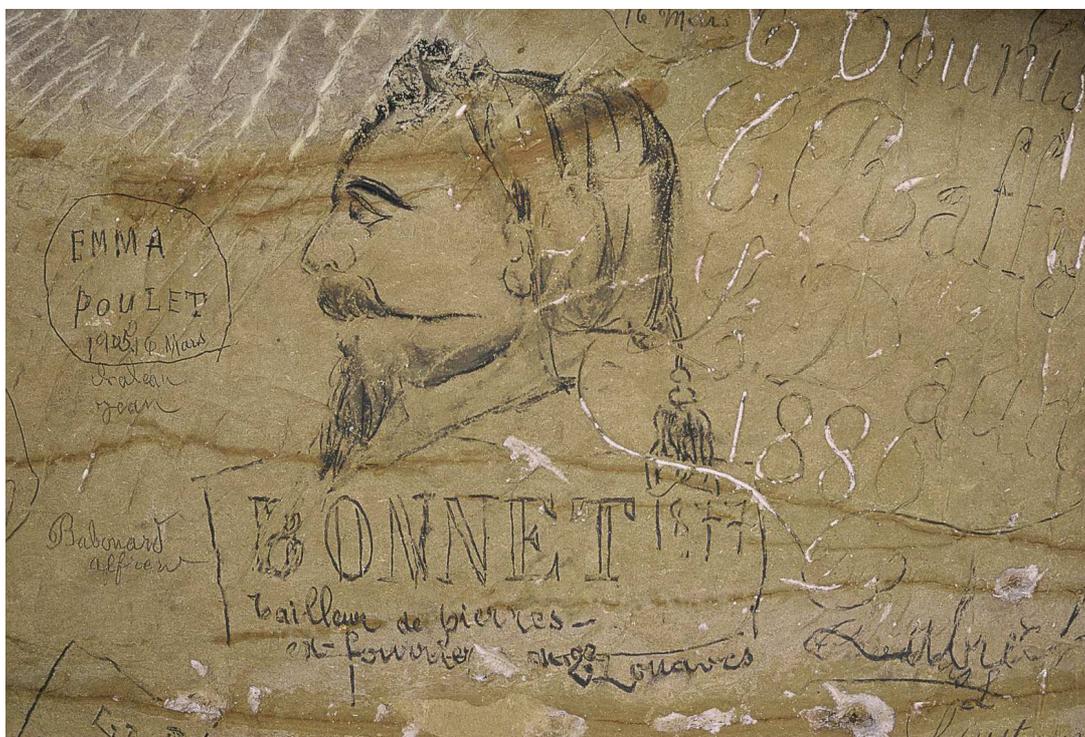
En ce qui concerne l'historique de son creusement, le fait que la chapelle ne soit pas une cavité fermée mais qu'elle soit ouverte - puisqu'aménagée à l'intersection de deux galeries - et que ses différents composants soient creusés dans trois piliers rocheux laissés par l'extraction montre bien qu'elle a été aménagée dans un second

temps à l'intérieur de la carrière souterraine. Cela signifie également que, dans cette portion de la carrière, l'extraction avait déjà cessé en 1796.

Graffiti des XIX^e et XX^e siècles

Une quantité impressionnante de graffiti couvre le retable et les parois latérales du renforcement qui l'abrite ; bon nombre d'entre eux dénaturent d'ailleurs le décor. Certains de leurs auteurs ont gravé une surface peinte (colonne ou personnage) à l'aide d'une pointe de façon à faire apparaître la blancheur de la roche, d'autres ont utilisé la mine de plomb ou la sanguine sur le tuffeau brut. A l'exception d'un dessin, il s'agit exclusivement d'inscriptions ; la plupart du temps les visiteurs ont uniquement noté leur nom accompagné de la date, mais il existe également de courts textes dont certains apportant des informations intéressantes.

Le dessin se localise sur la paroi latérale droite et ne dénature aucunement le retable, il représente une tête de zouave exécutée avec maîtrise à la mine de plomb, dessous figure l'inscription « *BONNET 1877 Tailleur de pierres est fourrier du 2^e Zouaves* ». Les soldats font partie des représentations classiques de l'art des carrières, et ce tout particulièrement au XIX^e siècle et au tout début du XX^e siècle (L. Triolet, 2001 ; J. & L. Triolet, 2002a). Ici, le portrait est soigné, le trait assuré et le résultat vraiment réussi.



Tête de zouave exécutée à la mine de plomb ; dessous figure l'inscription « *BONNET 1877 Tailleur de pierres est fourrier du 2^e Zouaves* ». Hauteur de la tête : 0,33 m (photo J. & L. Triolet)

Les inscriptions sont tellement nombreuses que certaines ont pu nous échapper, néanmoins, d'après nos relevés, la date la plus ancienne est 1822 et la plus récente correspond à 1942 (mis à part les graffiti modernes des années 1990 qui dénaturent malheureusement sérieusement l'ouvrage). Il semble également qu'un grand nombre de graffiti se concentrent sur la période 1867-1905. Ces relevés apportent plusieurs informations. Tout d'abord, ils sont cohérents avec la datation de l'autel (1796 gravé sur chacun des chapiteaux des deux colonnes centrales). Ils attestent une visite 26 ans après le creusement de la chapelle et une fréquentation régulière jusqu'en 1942, avec de nombreuses visites durant les années 1867, 1872 ou encore 1905 ; sachant bien évidemment que tous les visiteurs n'ont pas nécessairement laissé une trace sur les parois. De nombreux noms accompagnent ces dates, et les signataires ont parfois indiqué leur profession. Ainsi, on apprend qu'outre le dénommé Bonnet fourrier du 2^e Zouave en 1877, deux autres tailleurs de pierre ont inscrit leur nom sur les parois : Auguste Avenet (en 1873) et Alfred Firmin. Edmond Charvaut, alors âgé de 20 ans et cocher au château de Niré-le-Dollent a laissé une inscription en 1895 (« *Edmond 20 ans Charvaut cocher au château de Niré en février 1895 demeurant à Moncoutant* »). Le 11 novembre 1898, Firmin Chesneau a écrit « *Respete à Dieu* ». Ailleurs, un autre visiteur a inscrit « Vive le Roy ». Sur une colonne figure le nom de la Communauté de Chavagnes. La communauté des Ursulines de Jésus a été fondée en 1802 à Chavagnes-en-Pailers, commune de Vendée victime, le 23 février 1794, du passage des colonnes infernales. Plus intéressantes encore, bien qu'en partie effacées, ces lignes qui témoignent des messes célébrées dans la chapelle : « Je suis venu voir l'autelle ou mais a(i)eulx (...) m(ess)e (e)n (...) ».

Toutes ces dates, tous ces noms et les quelques messages qui les accompagnent montrent que la chapelle souterraine était régulièrement l'objet d'excursions voire même de « pèlerinage » et que, du début du XIX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, elle tenait une place importante dans la mémoire des habitants de Niré-le-Dollent. Les nombreuses inscriptions apposées sur le retable lui-même et détériorant notamment le décor peint soulignent néanmoins une désaffection de la chapelle et une désacralisation des représentations qui ne sont plus respectées par certains visiteurs. Dans son *Précis d'Histoire* paru en 1877, l'Abbé Bleau confirme cette persistance du souvenir : « J'ai été naguère faire ma pieuse visite ou si l'on veut mon pèlerinage au sanctuaire souterrain de Niré. En m'y rendant la première fois, ne connaissant pas au juste mon chemin, j'abordai sur la route un cantonnier : « Mon ami, les caves de Niré, s'il vous plaît ? — Ah ! Monsieur, me répondit-il, vous allez voir sans doute la chapelle qui s'y trouve ; je regrette fort de n'avoir pas le temps de vous y conduire, car c'est là, voyez-vous, que mon père a fait autrefois sa première communion ! » Ces dernières paroles prononcées avec attendrissement, me laissèrent tout ému. Une première communion, me disais-je, on ne l'oublie jamais ; mais surtout une première communion dans une catacombe... » (A. Bleau 1877, cité par J.-C. Raymond, 2015).

Historique

L'année 1796 correspond à peu près aux 9 derniers mois de l'an IV et aux 3 premiers mois de l'an V de la Révolution, plus exactement du 11 nivôse an IV au 11 nivôse an V. A Paris, le 12 juillet 1790, l'Assemblée adoptait la constitution civile du clergé : suppression des ordres religieux, nationalisation des biens ecclésiastiques et organisation du clergé sur le modèle de l'État. A partir du 27 novembre 1790, les ecclésiastiques devaient prêter serment à la constitution civile du clergé sous peine de destitution. Refusant ce serment, certains prêtres dits réfractaires entrèrent dans la clandestinité et continuèrent leurs offices en respectant les règles de l'Église. Ces clandestins œuvrèrent dans toute la France, mais leur nombre fut particulièrement élevé dans le grand Ouest, en pays « chouan ». Dès août 1792, le législateur révolutionnaire adoptait le bannissement ou la déportation à l'encontre de ces réfractaires puis, à partir de mars 1793, ils risquaient la peine de mort. 130 prêtres insermentés furent ainsi condamnés à mort sous la Terreur (de mars 1793 à juillet 1794) (E. de Mari, 2007). L'État et les départements pourchassaient les réfractaires par tous les moyens et ces dissidents durent entamer une vie clandestine se retirant dans une cachette et se déplaçant à la nuit pour rejoindre les fidèles qui réclamaient leurs services. En Anjou, en Vendômois ou encore dans la Sarthe, plusieurs témoignages recueillis au XIX^e siècle indiquent que certains d'entre eux se cachèrent dans des cavités souterraines et notamment dans des souterrains-refuges ; il s'agissait souvent de petites caches composées d'une salle protégée par un couloir d'accès (J. & L. Triolet, 2002b). Ainsi, l'abbé Charles Mesnet officia clandestinement à Grézillé en Anjou. D'après les témoignages, il se cachait principalement dans une petite cavité située au Bourgneuf qui présentait les caractéristiques d'un souterrain-refuge : accès dissimulé et salle-refuge protégée par un goulot. La tradition veut aussi qu'il se soit abrité occasionnellement dans le souterrain-refuge de la Forge encore accessible aujourd'hui (J. & L. Triolet, 1991).

D'après la date gravée sur les chapiteaux, le retable de la chapelle souterraine a été réalisé en 1796. Durant l'année 1796, même si la répression n'était pas aussi violente que sous la Terreur, les prêtres réfractaires devaient toujours vivre dans la clandestinité pour échapper à une déportation bien souvent fatale. En effet, la Convention avait ordonné en octobre 1795 leur exil vers la Guyane. Après le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), le Directoire intensifia même la répression, les déportations et les internements se poursuivirent ainsi jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Bonaparte (coup d'État du 18 brumaire an VIII - 9 novembre 1799).

Conformément à la tradition orale, tout indique que cette chapelle souterraine permettait à un prêtre insermenté de célébrer clandestinement la messe alors qu'il risquait la déportation. Ici, contrairement aux autres cavités du grand Ouest connues pour avoir abrité des prêtres réfractaires, il ne s'agissait pas seulement d'une cavité

préexistante utilisée comme cachette, mais d'un lieu de culte tout spécialement creusé, une véritable chapelle souterraine clandestine qui pouvait accueillir une assemblée importante ; ce qui constitue à notre connaissance, pour cette période révolutionnaire, un cas unique en France. Une telle configuration avait en outre l'avantage de limiter les allées et venues du prêtre qui n'avait pas à se déplacer nuitamment de maison en maison puisque les fidèles venaient à lui.

Dans son ouvrage consacré à l'histoire de Loudun, Auguste-Louis Lerosey nous donne le nom de deux prêtres qui auraient officié dans cette chapelle. Il explique ainsi que Louis-Alexandre Triffaut des Treilles, curé de l'église Saint-Hilaire du Martray à Loudun, se cachait en compagnie de l'abbé Moreau, curé de Saint-Léger dans les « carrières de Niré-le-Dolent » et qu'ils y officiaient (A.-L. Lerosey, 1908). Auguste-Louis Lerosey ayant été lui-même nommé curé de l'église Saint-Hilaire du Martray en 1904, il y a tout lieu de lui accorder crédit, et Louis-Alexandre Triffaut des Treilles est bien répertorié comme prêtre insermenté (M. de Roux, 1910). Il pourrait tout à fait être à l'origine du creusement de la chapelle, ce qui expliquerait d'ailleurs les ressemblances constatées entre le retable taillé dans la roche et celui présent dans l'église Saint-Hilaire du Martray. Remplacé par un prêtre assermenté, Louis-Alexandre Triffaut des Treilles a quitté l'église Saint-Hilaire en 1791. Il n'a pas abandonné la ville définitivement, restant même certainement à Loudun ou dans les environs, puisque le 19 décembre 1797 (29 frimaire an VI), alors que le Directoire intensifiait la lutte contre les prêtres réfractaires, un arrêté municipal précise « que le citoyen Louis-Alexandre Triffaut des Treilles, prêtre, résidant dans la ville de Loudun, devra être sorti du territoire de la République française dans les quinze jours, sous peine d'être mis en état d'arrestation » (A.-L. Lerosey, 1908). Il a semble-t-il échappé à la déportation car le 21 mai 1800 (1^{er} prairial an VIII) le maire de Loudun lui délivrait un permis de résider.

Chassé de son église par la Révolution, le curé de Saint-Hilaire du Martray aurait ainsi fait creuser cette chapelle sous terre, les tailleurs de pierre sculptant même un retable à l'image de celui présent dans l'église qu'il venait d'abandonner. Si tel est bien le cas, on peut se demander à partir de quand il a commencé à célébrer le culte dans les anciennes galeries : s'est-il installé dans la carrière de la Québrie dès 1792 avant de décider plus tard d'y aménager une véritable chapelle ? Le retable ayant été taillé en 1796, d'après les éléments dont nous disposons, on pourrait supposer que Louis-Alexandre Triffaut des Treilles y a officié jusqu'à la fin du Directoire, c'est à dire durant au moins trois ou quatre ans.

La présence de l'abbé Moreau, curé de Saint-Léger-de-Montbrillais (situé à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Niré-le-Dollent), semble par contre improbable dans la mesure où il fait partie des prêtres ayant prêté serment à la constitution civile du clergé. En revanche, le curé de Saint-Citroine (situé à moins de 10 km au nord-est de Niré-le-Dollent), portant lui aussi le nom de Moreau, a prêté

serment avant finalement de se rétracter (Roux, 1910). Si un abbé Moreau a bien trouvé refuge et exercé dans la chapelle souterraine de la Québrie, il pourrait plutôt s'agir du curé de Saint-Citroine.

Malgré toutes les interrogations qui subsistent autour de cette chapelle, il est certain qu'avec ses galeries obscures propres à désorienter le visiteur, cette carrière souterraine connue seulement des tailleurs de pierre, des carriers et des habitants voisins permettait à la fois au prêtre et aux croyants d'échapper à la surveillance des agents de l'État étrangers au village. Le milieu souterrain remplit ici pleinement sa fonction dissimulatrice et protectrice, souterrains-refuges et carrières souterraines devenant à certaines époques les abris de cultes et de rites interdits (J. & L. Triolet, 2002b).

Durant la Révolution, un prêtre réfractaire aidé de tailleurs de pierre ou de carriers a choisi la discrétion des galeries d'extraction de la Québrie pour creuser une chapelle souterraine. Sculpté avec soin et décoré de peintures naïves, le retable daté de 1796 en constitue la pièce maîtresse. Les cérémonies clandestines qui se tenaient dans la chapelle pouvaient regrouper plusieurs dizaines de fidèles, ce qui montre bien que le prêtre insermenté disposait de nombreux soutiens dans la population de Niré-le-Dollent et des alentours. Les innombrables graffiti laissés sur les parois, et notamment ceux du XIX^e siècle, indiquent que ce monument insolite est devenu après son abandon un véritable lieu de mémoire ; l'histoire des messes célébrées ici lors de la Révolution se transmettait oralement, et la mémoire collective en conservait le souvenir par-delà les générations. C'est certainement grâce aux témoignages de ses paroissiens que Auguste-Louis Lerosey a d'ailleurs établi que Louis-Alexandre Triffaut des Treilles, curé de l'église Saint-Hilaire du Martray de Loudun, était bien le prêtre qui officiait dans la chapelle souterraine. Un autre prêtre insermenté aurait lui aussi trouvé refuge dans la carrière, ce pourrait être l'abbé Moreau curé de Saint-Citroine. Seul ou avec un autre prêtre, Alexandre Triffaut des Treilles pourrait être l'instigateur du creusement de ce sanctuaire souterrain. Il reste cependant pour le moment impossible de déterminer à partir de quelle année il a décidé de se cacher dans cette carrière souterraine et d'y officier, mais il est raisonnable de considérer qu'il y a célébré des messes durant plusieurs années, notamment de 1796 jusqu'à la fin du Directoire. Alexandre Triffaut des Treilles a survécu à la Révolution tout en ne quittant pas définitivement Loudun, l'explication pourrait tenir dans la chapelle de la Québrie, à la fois cache et lieu de culte clandestin. Une fois encore, comme à d'autres époques, le monde souterrain a offert une protection efficace à ceux qui fuyaient les persécutions.

Avec son retable décoré, ses niches et ses banquettes, la chapelle souterraine de la Québrie est un monument creusé d'autant plus exceptionnel qu'il est possible de le rattacher précisément à l'histoire locale ; il s'agit à notre connaissance du seul

exemple de chapelle souterraine incontestablement aménagée pour qu'un prêtre réfractaire y célèbre le culte durant la Révolution.

Bibliographie

Anonyme, 1974, La curieuse chapelle souterraine de Bué (...), in *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 27 janvier.

Bleau Alphonse, 1877, Précis d'histoire sur la ville et les possédés de Loudun, Oudin frères, Poitiers, 246 p.

Lerosey Auguste-Louis, 1908, Loudun, histoire civile et religieuse, Blanchard, Loudun.

Mari Éric de, 2007, La répression des prêtres réfractaires conduite hors de la loi sous la révolution française (1793 - an VIII), in *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*. En ligne sur <http://cerri.revues.org/113>

Raymond Jean-Claude, consulté en 2015, Niré-le-Dolent, La Chapelle souterraine. En ligne sur <http://jcraymond.free.fr/Histoire/Lieux/N/NireDolent/NireDolent.php>

Roux Marquis de, 1910, La révolution à Poitiers et dans la Vienne, in *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 4, 3^{ème} série, 589 p.

Triolet Jérôme et Laurent, 1991, Souterrains du Centre-Ouest, éditions de La Nouvelle République, Tours, 144 p.

Triolet Jérôme et Laurent, 2002a, Les graffiti dans les souterrains et les carrières souterraines du Val-de-Loire, in *Actes des "Premières Rencontres Graffiti anciens" à Loches en Touraine* (2001), pp. 89-100, ASPAG.

Triolet Jérôme et Laurent, 2002b, Souterrains et Croyances, éditions Ouest-France, Rennes, 128 p.

Triolet Laurent, 2001, Troglodytes du Val de Loire, éditions Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 96 p.

Remerciements

Pour nous avoir permis de réaliser cette étude, nous remercions Stéphane Crémet, Robert Hennebault ainsi que Robert et Josiane Méron.

Pour en savoir plus

Le site de Jérôme et Laurent Triolet consacré au monde souterrain creusé par l'homme : www.mondesouterrain.fr